



POSTULAT

Auteur CVPO, par Stefan Diezig et Iwan Eyholzer
Objet Stratégie en matière d'hydrogène pour le canton du Valais!
Date 15/11/2021
Numéro 2021.11.410

Le projet de recherche de l'UE «Promoteo» a pour objectif une production durable d'hydrogène. Il est soutenu par la Commission européenne à hauteur de 2,5 millions. L'EPFL Valais Wallis fait partie de ce consortium européen. Actuellement, elle effectue des recherches sur un procédé d'électrolyse alternatif en combinaison avec l'énergie solaire. Si ces optimisations réussissent et que le besoin en énergie diminue, il serait possible de fabriquer de l'hydrogène avec de l'énergie stockée provenant de sources renouvelables.

L'hydrogène présente donc le potentiel de jouer un rôle important à l'avenir pour la décarbonation du trafic. D'un autre côté, l'hydrogène peut être important pour le stockage saisonnier d'énergie et donc aussi pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en hiver et la stabilité du réseau des infrastructures électriques. La création d'un réseau étendu de stations-service à hydrogène par des acteurs privés mérite aussi qu'on y accorde de l'attention: comment peut-on encourager la mise en place de ces stations?

Au niveau fédéral, des clarifications sont déjà en cours concernant de futures infrastructures pour l'hydrogène. Dans ce contexte, on peut se demander comment le Valais peut s'investir et se positionner. En fin de compte, il s'agit aussi de questions d'autorisation. La planification et la construction de stations-service à hydrogène se heurtent à des défis en matière de protection incendie.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'élaborer une stratégie en matière d'hydrogène pour le canton du Valais, notamment en faisant référence au projet de recherche «Promoteo», mentionné en introduction, dont l'EPFL Valais Wallis fait partie (faisant ainsi déjà du Valais un acteur au niveau européen). Il s'agit de mettre en évidence le potentiel de cette technologie pour le canton du Valais, tant au niveau de la production (énergie renouvelable pour de l'hydrogène vert comme moyen de stockage) que de l'utilisation (industrie, mobilité, utilisation de la chaleur), ainsi que les questions qui se posent en lien avec les infrastructures (p. ex. stations-service à hydrogène).

Le rapport du Conseil d'Etat doit se prononcer sur le rôle que l'hydrogène peut jouer à l'avenir pour la décarbonation du canton du Valais. Il doit aussi aborder des questions de réglementation et d'autorisation afin que les éventuelles actions requises puissent être identifiées assez tôt. Il ne faut assurément pas que le potentiel de l'hydrogène soit entravé par des procédures d'autorisation ou des questions de réglementation complexes!

Conclusion

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'élaborer une stratégie en matière d'hydrogène et de mettre en lumière le potentiel de cette technologie pour le canton du Valais. En outre, il faut encourager l'évolution

vers une économie de l'hydrogène et, si nécessaire, intervenir auprès de la Confédération, lorsqu'il est question du droit supérieur.